



Communauté de Communes
La Grandvallière

Compte-rendu de conseil communautaire

Du 16/12/2014 - Salle des fêtes Chaux des Prés

Présents : Claude PILLOUD, Yvan AUGER, Jean-Claude BAUDURET, Michel BEJANNIN, Michel BENOIT, Roger BOICHUT, Gilles BOURGEOIS, Christian BRUNEEL, Jean-Jacques CHARTON, Robert CLEMENT, Raphaël CLERC, Ludovic CRETIN, Liliane FAIVRE, Catherine FONTANEZ, Benoit PIARD, Daniel RACLE, Nicole RAMBERT, Jean RICHARD, Jean-Michel SALLAN, Françoise VESPA, Jacques VINCENT, Jean-Paul VUILLET.

Absents excusés : Michel BOULLIER, Marc CAPELLI, Ghislaine NOUVELOT, Jean-Antoine TEDOLDI,

Absents : Lionel PACHECO

Ont donné pouvoir : Jean-Antoine TEDOLDI à Françoise VESPA

Secrétaire de séance : Michel BEJANNIN

.....

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 25 Novembre 2014 : 3 abstentions

1. EHPAD

Budget primitif 2015

Françoise VESPA donne lecture du budget primitif 2015 de l'EHPAD. (Nouvelle présentation du fait du changement de logiciel). La section d'exploitation s'équilibre à 1 584 419 €, soit :

Pour la section tarifaire	Hébergement	: 764 127 €
	Dépendance	: 275 875 €
	Soin	: 544 417 €.

La section d'investissement s'élève à 32 399 €.

Les propositions budgétaires incluent les demandes de personnel en place, notamment les postes d'aides-soignantes de nuit. Des négociations sont en cours par le biais de la convention tripartite, pour obtenir ces financements des autorités de tarification que sont l'ARS et au Conseil Général du Jura. Après discussion, le BP de l'EHPAD est voté à l'unanimité.

Décision modification n°3 / EHPAD

La Vice-Présidente en charge de la gestion de l'EHPAD propose le virement de crédits suivants :

Au compte 6066 : Fournitures médicales	: - 2 155
Au compte 6135 : Location de matériel médical	: + 1 125
Au compte 68112 : Amortissements de matériel	: + 1 030

Ces modifications concernent la section soin. La DM est votée à l'unanimité.

2. Présentation de l'Agence Foncière et de l'Etablissement Public Foncier (EPF)

Voir document en annexe

3. Horaires d'ouverture de l'OT de Saint Laurent :

Pour permettre le classement de l'OT, il est demandé au conseil de valider les horaires d'ouverture de cette structure :

Basse saison : ouverture 6jours/7

8h30-12h et 14h-17h, fermé mercredi et samedi après-midi, et dimanche toute la journée

Haute saison : ouverture 7jours/7

8h30 -12h30 et 14h-17h30, fermé dimanche après midi

Vacances de Noël : ouvert 6jours /7 : 8h30 -12h00 et 14h- 17h fermé dimanche toute la journée.

L'office de tourisme sera fermé les jours fériés sauf le 14 juillet et le 15 août ouvert de 8h30 à 12h30

→ Vote : unanimité

4. Exposition CPIE « Montagnes du Jura - des hommes et paysages » :

Cette exposition pourrait être installée dans le bâtiment de l'OT des Piards pour une période de 3 mois (du 20 janvier au 20 avril inclus). Le tarif pour cette opération est de 730 €. Il est demandé au conseil d'autoriser le Président à signer la convention correspondante → unanimité

5. Tarif carte mensuelle location des gymnases :

- **FIXE** le montant d'une carte individuelle et mensuelle pour les résidents de la Grandvallièrè, comme suit :

Selon créneaux disponibles de l'année en cours

TARIF ETE: 1h / semaine 50 €
(Mai à septembre) 2h / semaine 90 €

TARIF HIVER: 1h / semaine 60 €
(Octobre à Avril) 2h / semaine 110 €

→ Vote : unanimité

6. Régime indemnitaire :

Ce point est supprimé de l'ordre du jour de ce conseil